



“Femmes de douane”, un nouveau réseau pour faire évoluer la place de la femme en douane.

Au cours d’une réunion de travail sur l’égalité professionnelle ce 30 juin, le réseau « Femmes de douane », créé en mars 2025, nous a été présenté par Mme Jacqueline Plantier, chef du SGC à Aix-en-Provence, qui pilote ce nouveau réseau et l’animera avec l’aide de dix collègues douanières.

Ce réseau sera accessible à toutes les femmes quel que soit leur grade : son rôle sera basé sur l’écoute, l’entraide, le conseil, le partage d’expérience. Ce réseau travaillera avant tout sur l’évolution de la mentalité collective et non pas sur les cas individuels.

Le travail portera d’une part sur les mentalités des femmes, notamment celles qui aujourd’hui encore continuent de s’autocensurer professionnellement, pour diverses raisons d’ordre moral comme pratique. Des interventions extérieures seront proposées, ayant pour objectif de mettre des mots sur le ressenti de ces femmes (syndrome de l’imposteur, plafond de verre...). Le réseau travaillera également sur les freins ressentis à certains métiers douaniers. Une des actions sera de mettre en avant des portraits de femmes inspirants, pouvant servir de modèle.

« Femmes de douane » travaillera d’autre part sur les mentalités des hommes afin de favoriser des prises de conscience et des comportements allant dans le sens, par exemple, d’une parentalité mieux partagée, et d’une meilleure conciliation des temps de vie professionnelle et personnelle.

.../...





“Femmes de douane”

.../...

Un webinaire sera proposé en septembre, ouvert à tous les agents des douanes, pour présenter plus précisément l'action du réseau. Avant la fin de l'année 2025, les premières actions concrètes verront le jour.

Constitué sur la base du volontariat, le réseau souhaite fonctionner avec une liberté de ton et des discussions en confiance entre ses membres.

Informel, le réseau sera, dans un premier temps, ouvert gratuitement à l'ensemble des agentes et agents de la Douane, puis, le nombre de membres grandissant, il aura vocation à évoluer vers le statut d'association avec un montant de cotisation la plus faible possible.

La CFTEC salue cette initiative dont elle pense que l'efficacité pourrait être forte. En effet, l'histoire prouve que l'inertie des mentalités est d'abord mise à mal par des mouvements de pensée et d'action collectifs horizontaux avant que la composante réglementaire et juridique verticale suive et prenne le relais. De plus, la CFTEC croit dans les vertus de l'entraide, de la solidarité, et du partage d'expériences vécues, ce que les moyens technologiques d'aujourd'hui permettent.

